

SARL SODICA
CHEZ GHP
ZONE DE GROS DE LA JAMBETTE

97232 LAMENTIN

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA				Durée ex. en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise :				Durée de l'ex. précédent* 12					
CHEZ GHP ZONE DE GROS DE LA JAMBETTE				97232 LAMENTIN					
Numéro SIRET* 41983617600026				Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :			
				Exercice N, clos le : 30/06/2024			30/06/2023		
				Brut 1		Amort., provis° 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
A	I	Frais d'établissement *		AB	AC				
		Frais de développement*		CX	CQ				
C	C	Concessions, brevets et droits similaire		AF	3 284	AG	3 093	191	579
T		Fonds commercial (1)		AH	120 000	AI	36 000	84 000	84 000
I	R	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
F	P	Avances et ac. sur immob. incorp.		AL		AM			
I	C	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
M		Installat° tech., matériel et outillage ind		AR	1 471	AS	411	1 060	407
M	R	Autres immobilisations corporelles		AT	97 009	AU	17 567	79 442	18 023
P		Immobilisations en cours		AV		AW			
B		Avances et acomptes		AX	4 872	AY		4 872	
I		Participations évaluées (mise en équ.)		CS		CT			
L	F	Autres participations		CU		CV			
I	I	Créances rattachées à des participat°		BB		BC			
S	N	Autres titres immobilisés		BD	269	BE		269	269
E		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières *		BH	94 737	BI		94 737	9 237
TOTAL (II)				BJ	321 642	BK	57 071	264 571	112 515
A	S	Matières 1ères, approvisionnements		BL		BM			
C	T	En cours de production de biens		BN		BO			
T		En cours de production de services		BP		BQ			
C		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
C	K	Marchandises		BT	90 812	BU		90 812	156 022
I	S	Avances et ac. versés sur cdes		BV	11 456	BW		11 456	45 174
R	C	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	26 383	BY	7 320	19 063	63 447
C	R	Autres créances (3)		BZ	20 070	CA		20 070	19 190
U	E	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
L	D	VMP(dt act° propres)		CD	51 636	CE		51 636	121 622
	I	Disponibilités		CF	104 673	CG		104 673	2 336
R	E	Charges constatées d'avance (3)*		CH	7 527	CI		7 527	5 452
		TOTAL (III)		CJ	312 558	CK	7 320	305 238	413 243
G		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
U		Primes de remboursement des obl. (V)		CM					
L		Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO	634 200	1A	64 391	569 809	525 758
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	94 737	(3) Part à + d'un an	CR	
Clause de rés. de prop. : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2024

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	3 206	3 206
	Report à nouveau	DH	8 458	-46 632
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	131 295	55 090
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	151 210	19 915
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		27 220
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		27 220
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 101	112 053
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	81 271	90 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	209 495	185 191
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 879	87 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	645	2 299
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 208	1 031
TOTAL (IV)		EC	418 599	478 623
Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	569 809	525 758
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	376 006	422 578
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	56	43 104

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA										Néant		*
		Exercice N						Exercice N-1				
		France		Exportation et intrac.		Total						
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	9 408 983	FB		FC	9 408 983	8 950 550				
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF						
	- services*	FG	9 267	FH		FI	9 267	34 836				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 418 250	FK		FL	9 418 250	8 985 386				
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	27 220	386			
	Autres produits (1) (11)						FQ	8	16			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 445 478	8 985 788			
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	8 294 837	7 868 984			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	65 211	91 144			
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*						FU	1 956	1 609			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	525 449	565 136			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	17 680	24 291			
	Salaires et traitements*						FY	287 793	276 290			
	Charges sociales (10)						FZ	32 057	34 663			
	Dotations - Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*						GA	16 385	2 779			
		Dont dot. amort. du fonds de commerce					HS					
	d'exploitation : - dotations aux provisions						GB					
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 357	2 357			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		3 000			
	Autres charges (12)						GE	11 121	4 643			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 254 845	8 874 895			
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	190 633	110 893				
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	415	516			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	92 093				
Total des produits financiers (V)						GP	92 508	516				
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 142	6 292			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	72 486				
Total des charges financières (VI)						GU	80 628	6 292				
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 880	-5 775				
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)						GW	202 513	105 117				

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA		Néant		*		
			Exercice N	Exercice N - 1		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 127	201	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB	9 971	20 661	
	Reprise sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 098	20 862	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	51 394	43 708	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF	4 586	4 954	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	55 980	48 662	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			HI	-36 882	-27 799	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	34 336	22 228		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 557 085	9 007 166		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 425 789	8 952 077		
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN	131 295	55 090	
R E N V O I S	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont - produits de locations immobilières		HY		
		- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)		1G		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	(6 ter)	Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transfert de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6					
	Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7					
	Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	Obl. A9					
(7)	Détails des produits et charges exceptionnels		Exercice N			
	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Charges except.	Produits except.		
(8)	Détail des produits et charges des exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à poste 3		
I	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL I	KD	123 284	KE		KF	
C	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9		KJ		KK		KL		
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN		KO		
		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3		KS		1 594		KT		KU
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencets, aménagemts div*				KV	17 697	KW	KX	25 477		
		- Matériel de transport*				KY		KZ	LA	29 693		
		- Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 606	LC	LD	21 514		
		- Emballages récupérables et divers*				LE		LF	LG			
L	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
E	Avances et acomptes					LK		LL	4 872	LM		
S	TOTAL III					LN	24 897	LO	4 872	LP	78 155	
F	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		269		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		9 237		1U		1V
	TOTAL IV					LQ	9 506	LR		LS	90 000	
TOTAL GENERAL (I +II+ III + IV)						0G	157 687	0H	4 872	0J	168 155	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Rééval légale ou éval en équ				
				par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2							
I	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		C0		D0		D7		
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		LV		LW	123 284	1X		
C	Terrains				LX		LY		LZ			
	Constructions	- Sur sol propre			MA		MB		MC			
		- Sur sol d'autrui			MD		ME		MF			
		- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions			MG		MH		MI			
	Instal. tech., matériel et outillage ind.				MJ		1 594		MK		1 471	ML
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements		MM	2 979	MN	40 196	MO				
		- Matériel de transport		MP		MQ	29 693	MR				
		- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	27 120	MU				
		- Emballages récupérables et div		MV		MW		MX				
L	Immob. corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
E	Avances et acomptes		NC		ND		NE	4 872	NF			
S	TOTAL III				NG	4 573	NH	103 352	NI			
F	Participations évaluées (mise en équ.)				0U		M7		0W			
	Autres participations				0X		0Y		0Z			
	Autres titres immobilisés				2B		2C	269	2D			
	Prêts et autres immob. financières				2E	4 500	2F	94 737	2G			
	TOTAL IV				NJ	4 500	NK	95 006	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					0K	9 073	0L	321 642	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					30/06/2024	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SARL SODICA					Néant	
*						

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B	
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	=
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA										Néant		*
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*												
IMMOB. AMORTISSABLES			Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.			
Frais d'établ. et développement	CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles	PE	2 705	PF	388	PG		PH	3 093				
TOTAL I	RK	2 705	RM	388	RN		RO	3 093				
Terrains	PI		PJ		PK		PL					
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
Construct° - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
- Installations générales, agencements et aménagements des	PV		PW		PX		PY					
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	1 187	QA	732	QB	1 508	QC	411				
Autres - Installations générales, agencements et aménagements	QD	4 222	QE	5 416	QF	2 979	QG	6 659				
immob. - Matériel de transport	QH		QI	6 032	QJ		QK	6 032				
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 059	QM	3 817	QN		QO	4 875				
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT					
TOTAL II	QU	6 467	QV	15 997	QW	4 486	QX	17 978				
TOTAL GENERAL (I + II)	ON	9 172	OP	16 385	OQ	4 486	OR	21 071				
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	R	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
N Inst. gales., agn	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
C Inst gales, agent & am. div	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL			N			NO					
TOTAL général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9		Z8						
Primes de remboursemt des obligations				SP		SR						

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA		Néant		*	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
P R V R	Prov. pour reconst. des gisements miniers et p	3T	TA	TB	TC
	Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
	Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
	Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
R	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C	Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
D	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
E	sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P	immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R	- titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E	- autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C	sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises			UE	UF	
- d'exploitation			UE	UF	
- financières			UG	UH	
- exceptionnelles			UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise :			SARL SODICA				Néant				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3			
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	94 737	UV	94 737	UW			
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux			VA	10 456		10 456				
	Autres créances clients			UX	15 928		15 928				
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	839		839				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et	Impôts sur les bénéfices		VM							
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 239		3 239				
	collectivités	Autres impôts, taxes, versemts assim.		VN							
	publiques	Divers		VP							
	Groupes et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)			VR	15 992		15 992				
	Charges constatées d'avance			VS	7 527		7 527				
	TOTAUX			VT	148 718	VU	148 718	VV			
RE N V O I	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine		VG	56		56	42 592				
	à + de 1 an à l'origine		VH	56 045		13 452					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	209 495		209 495					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B								
Personnel et comptes rattachés			8C	43 089		43 089					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	9 699		9 699					
Etat et	Impôts sur les bénéfices		8E	12 108		12 108					
autres	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 598		1 598					
Collectivités	Obligations cautionnées		VX								
publiques	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 385		3 385					
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché			8J	81 271		81 271					
Groupes et associés (2)			VI								
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titre			8K	645		645					
Dette représentative de titres empruntés*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	1 208		1 208					
TOTAUX			VY	418 599	VZ	376 006	42 592				
RE N V O I	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.		VJ	12 904	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032					
		Emprunts remboursés en cours d'ex.		VK							
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL							

										Exercice N, clos le :			
Désignation de l'entreprise : SARL SODICA										Néant	*	30/06/2024	
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	131 295
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés												WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE			
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		W						
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067)		XX			XW			
Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis)		XZ						
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI												XY	
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	34 336
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7			K7			
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)												I8	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%												ZN	
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme												WN	
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions												WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR	5 457
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SU	Zone d'ent.* (act. exo.)		SW			WQ	3 584		
Dont :					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage												Y3	
										TOTAL I		WR	174 672
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT	
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre II)												WU	
Régimes imposition	Plus-values nettes	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *									WV		
		- imposées aux taux de 0%									WH		
		- imposées aux taux de 19 %									WP		
particuliers	à	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
et impos.	long terme	- imputées sur déficits antérieurs									XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
différées	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* : Produit net des act* et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))								XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)										ZX		
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer												ZY	
Mesures	Majoration d'amortissement *										XD		
	Entreprise nouvelle 44 septies	K9		Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2		Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L5					
d'incitation				Sociétés d'investissements immo.	K3		Zoneestruc. défense (art. 44 terdecies)	PA		XF			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
	Zone de revitalisation rurale (44)	PC		Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	PB					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS	19 607
Deduct. div. (cf. feuillet séparé)		dont déd. except. (art 39 decies)			Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)		ZI			XG			
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)								
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)								
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)											
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies G)								
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
										TOTAL II		XH	19 607
III. RESULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation				bénéfice (I moins II)		XI	155 065						
des déficits reportables :				déficit (II moins I)					XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL							
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)									XL				
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)						XN	155 065		XO				

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA			Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS				
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4Ter		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5		
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)		K6	0	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)		YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	0	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y	
Provisions pour dépréciation*				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E	
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		TOTAUX	YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A		ligne WI ligne WU		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA										Néant		*		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT														
Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie										0C	-46 632			
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie										0D	55 090			
Prélèvements sur les réserves										0E				
TOTAL I										0F	8 458			
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale										ZB			
	- Autres réserves										ZD			
	Dividendes										ZE			
	Autres répartitions										ZF			
	Report à nouveau										ZG	8 458		
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	8 458	
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation														
RENSEIGNEMENTS DIVERS										EXERCICE N		EXERCICE N -1		
Engagements		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)						YQ						
		- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
		- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
Détails des postes	Autres	- Sous-traitance						YT						
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 2 914)						XQ	179 419		172 745			
	achats et charges	- Personnel extérieur de l'entreprise						YU	555		3 519			
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	158 294		162 071			
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	externes	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles ES)						ST	187 181		226 800			
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052						ZJ	525 449		565 136			
	impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	13 099		16 191			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	4 581		8 100			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052						YX	17 680		24 291			
T.V.A.		- Montant de la TVA collectée						YY	51 003		55 600			
		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	39 242		36 225			
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2023)*						OB	277 282						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la soc						ZK	%		%				
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE						XP							
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)						ZR							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI						RH							
	Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1	JL					
					PV à 19 %	JM		Imputations	JC					
		Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1	JO					
				PV à 19%	JP		Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale						JH		N°SIRET de la société mère	JJ					

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2024

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA						Néant		*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature des éléments cédés* (1)		Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1	VITRINE+ARMOIRE/EQUIP'PRO	09/07/2020	1 594		1 508		86	
2	SYSTEME DE SURVEILLANCE/I.D.S.E	06/09/2017	1 484		1 484			
3	1 CENTRALE ALARME/ASMAG	26/03/2020	960		960			
4	1 PARE HALEINE AUTO/CAA	19/05/2020	535		535			
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %	
Prix de vente* (7)		Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1		-86	-86					
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.	+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.	+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.	+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.	+					+	
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.		+	+	+	+		
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.		-	-	-	-		
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*	+	+	+	+	+	+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)			-86					
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA		Néant				*
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)				
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *				
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)				
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8%
1		2		3		4
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long terme N-2						
subies au cours N-3						
des dix exercices N-4						
antérieurs N-5						
(montants restant à N-6						
déduire à la clôture N-7						
du dernier exercice) N-8						
N-9						
N-10						
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES						
Origine		Moins-values		Imputations sur les PVL	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
		à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15% imposables sur le résultat de de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long N-2						
terme subies N-3						
au cours des N-4						
dix exercices N-5						
antérieurs N-6						
(montant restant N-7						
à déduire à la N-8						
clôture du dernier N-9						
exercice) N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2024

Désignation de l'entreprise : SARL SODICA		Néant				*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. opérés	- donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5				
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	